

Analyses et propositions sur l'emploi scientifique



Éléments soumis à la discussion des
membres du CN à l'occasion de la
session extraordinaire du 11 juin 2014

1

**Rappel des conclusions
de l'analyse menée par le Conseil
scientifique du CNRS**

Recul du budget consacré à la recherche en France

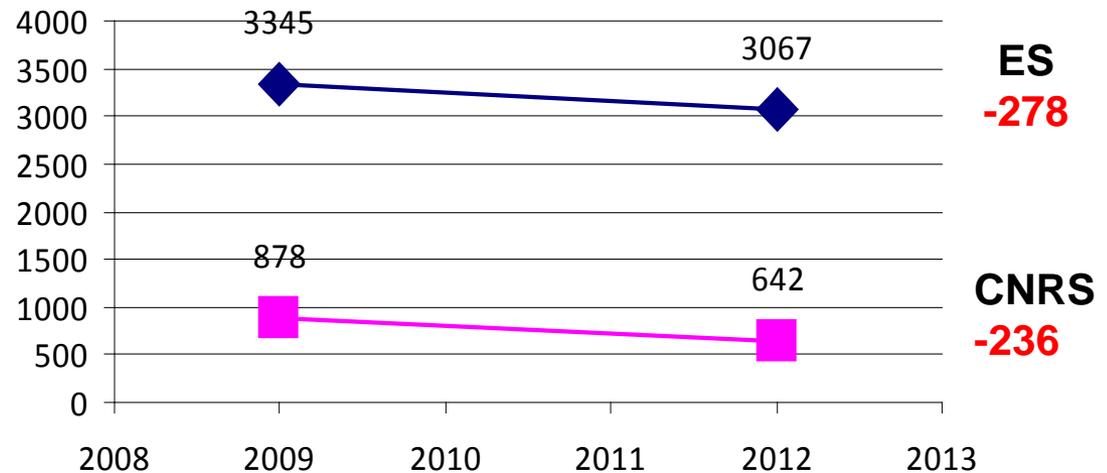
- La dépense intérieure en matière de recherche et développement (R&D) par rapport au PIB (DIRD/PIB) recule par rapport aux autres pays : 7^e en 1995, la France se retrouve au 15^e rang mondial en 2011 d'après l'OCDE.
- L'investissement public n'est pas relayé par les dépenses des entreprises et ce, malgré l'augmentation considérable du CIR (crédit impôt recherche).
- L'objectif de 3% du PIB consacrés à la R&D est atteint en Allemagne, 8 autres pays l'ont déjà dépassé, tandis que la France stagne à 2,24%.

Baisse de l'emploi scientifique

- Depuis 2009, le nombre de postes statutaires mis au concours dans l'ESR ne cesse de diminuer:

Universités :
postes d' EC publiés

CNRS
(Chercheurs + ITs)



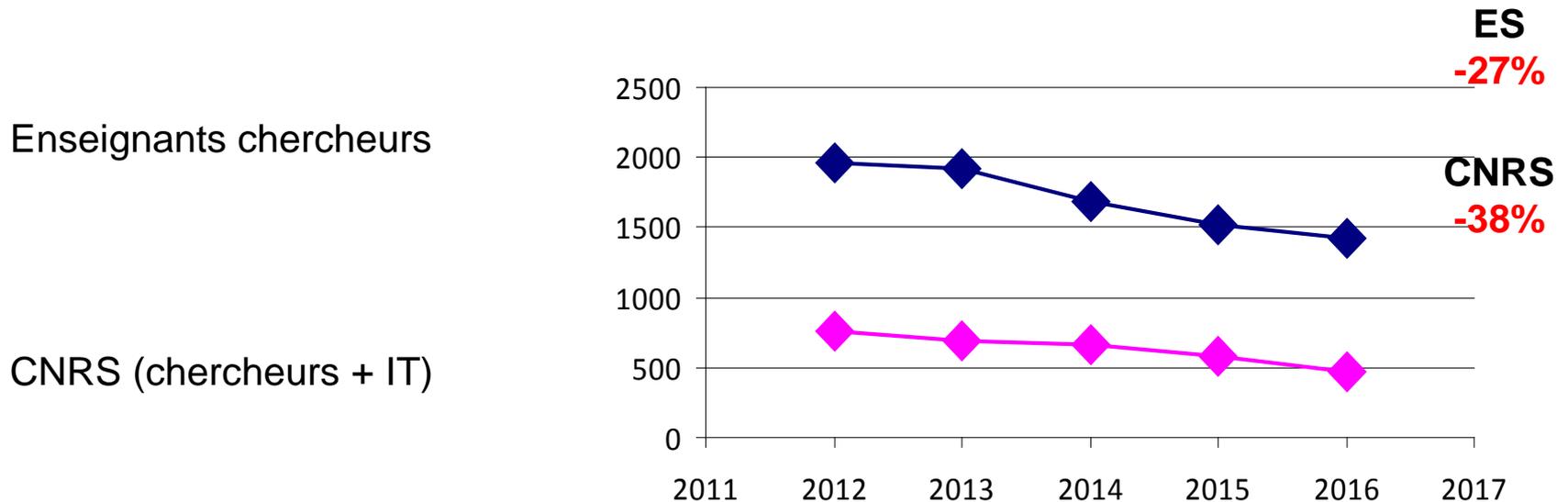
- Rien qu'au CNRS, les effectifs ont chuté de **806 postes** entre 2002 et 2012
- En 2011, la France est **14^e** au niveau mondial pour le nombre de chercheurs par milliers d'emplois.

Une situation catastrophique

- La précarité explose: on estime à au moins 30 000 les personnels sur contrat précaire (hors doctorants) exerçant des fonctions permanentes dans les laboratoires de l' ESR .
- Les restrictions budgétaires dans l' ESR sont telles que malgré les engagements, même les départs en retraite ne sont plus remplacés.
- Il y a en moyenne 25 candidats par poste aux concours chercheurs CNRS en 2012 et 26 en ITs.
- L'âge de recrutement des chercheurs a reculé de 2 ans en 10 ans.

Des recrutements qui vont continuer à baisser

- Du fait de la pyramide des âges et des autres formes de départ des personnels de l'ESR, le seul remplacement des **départs en retraite** (qui n'est plus assuré aujourd'hui) signifie la **chute des recrutements dans les années à venir**:



- La sélection va finir par ressembler à une **loterie**, pour des candidats de plus en plus **âgés**.

Une situation désespérante pour les docteur.e.s

- En France, les docteurs se retrouvent 3 fois plus nombreux au chômage que dans les pays équivalents.
- Pourtant nous formons moins de docteurs que l'Angleterre ou l'Allemagne. Respectivement 12 000 docteurs/an, contre 20 et 27 000.
- La situation est largement imputable à la faiblesse de l'embauche de docteurs dans le secteur privé et la haute fonction publique.
- La baisse des inscriptions en doctorat est amorcée.
- **Si la jeunesse de notre pays se détourne de la recherche, c'est le système d'ESR tout entier que nous aurons laissé détruire.**

2

UN PLAN PLURIANNUEL POUR L' EMPLOI SCIENTIFIQUE Pourquoi? Comment?

La recherche et l'enseignement supérieur: les vrais investissements d'avenir

- La **recherche fondamentale** incarne aujourd'hui le désir de compréhension du monde et une soif de connaissance fondamentale pour l'histoire de l'humanité.
- La **recherche libre** produit les **découvertes** qui viennent ensuite nourrir l'innovation et l'économie, aider à répondre aux grands problèmes sociaux et environnementaux
- La **culture scientifique** se nourrit du doute, de la critique et du dialogue, moteurs de **l'esprit démocratique**.
- Un **enseignement supérieur** de qualité, d'accès démocratique, est un outil puissant pour la **réduction des inégalités**. Sa **vitalité** dépend de son lien étroit avec la recherche.

Pourquoi un plan pluriannuel pour l'emploi scientifique est-il indispensable et urgent ?

- Le modèle français d'organisation de la recherche repose sur le recrutement au plus près de la thèse et pour l'essentiel, dans la fonction publique.
- La recherche se fait sur le long terme : les emplois statutaires assurent dans ce système la pérennité et la qualité des fruits de ces recherches.
- La formation à et par la recherche demande des années: les jeunes ne peuvent s'engager dans ces formations que s'ils peuvent espérer des débouchés.
- **Le nombre de postes offerts aujourd'hui conditionne la qualité des recrutements de demain.**

Sur quel objectif évaluer le plan pluriannuel?

Un plan pluriannuel en soi ne veut rien dire: comment évaluer le nombre de postes nécessaires pour stopper le déclin et relancer la recherche française? Cela dépend des objectifs qu'on se fixe.

- **On peut a minima, arrêter l'hémorragie** – mais pas le déclin - en remplaçant TOUS les départs.
- **Ou être ambitieux** et viser à mettre la France au niveau des grands pays auxquels elle souhaite se comparer : Etats-Unis, Allemagne et Japon par exemple.
- On peut aussi vouloir tenir **l'objectif européen** des 3% du PIB consacrés à la recherche, dont 1% dans la recherche publique: cela signifierait la création de **plusieurs dizaines de milliers de postes.**

Exemple: un plan pluriannuel pour atteindre l'objectif de 3% du PIB

- La France consacre environ 0,6 % du PIB à la « recherche publique ». Pour atteindre 1 %, il faudrait accroître de 5 % par an les effectifs (intérêts composés) sur 10 ans.
- Pour des effectifs statutaires globaux de l'ESR d'environ 120.000 personnes, cela représente 6000 postes supplémentaires chaque année.
- Pour permettre aux enseignants-chercheurs de consacrer plus de temps à la recherche, il faudrait 2000 postes supplémentaires pour renforcer l'encadrement des premiers cycles.
- Le tout sans renoncer à financer les activités de recherche, et donc sans ponctionner encore les financements des labos.

Les conditions d'un plan pluriannuel efficace

Quel que soit l'objectif choisi en termes de part du PIB à consacrer à la recherche, le plan pluriannuel doit être calculé de façon à :

- Stopper la précarité qui met en danger la qualité de la recherche;
- Prévoir un plan pluriannuel de recrutement permettant tout à la fois de résorber sensiblement la précarité actuelle et de maintenir un niveau correct de croissance sur le long terme.
- Redonner aux jeunes des perspectives d'emploi propres à revitaliser la vocation pour la recherche et l'enseignement.

3

UNE AUTRE POLITIQUE EST POSSIBLE

Économiser pour mieux investir

Comment financer un plan pluriannuel d'emploi scientifique capable de relancer la recherche et de redonner aux jeunes l'envie de se lancer dans ce type de carrière?

Pour investir plus efficacement dans l'enseignement supérieur et la recherche, il est possible de faire d'importantes économies en :

- Simplifiant le millefeuille institutionnel créé ces dernières années;
- Réformant le crédit impôt recherche (CIR);
- Ne relançant pas un nouveau PIA (programme d'investissement d'avenir).

L'absurdité du « millefeuille » français

Depuis 10 ans, l'empilement des agences et superstructures greffées sur l'ESR a été considérable:

- Regroupements universitaires: PRES, RTRA, FCS et maintenant Comue
- Programmes d'excellence: Labex, Equipex et Idex
- Agences de financement sur contrats: ANR, DIM, FUI, pôles de compétitivité
- Agences d'évaluation: AERES et HCERES
- Tout ça conduisant à la création d'Alliances censées coordonner tout ça.

Ce **système coûteux, illisible** pour les acteurs de la recherche, menace de détruire l'originalité et l'attractivité du modèle français de recherche.

Il **entrave l'autonomie des universités** et des organismes de recherche réputés dans monde, à commencer par **le CNRS**.

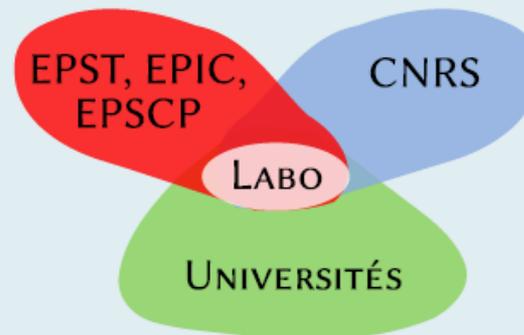
La simplification de l'organisation de la recherche (1)

AVANT LE CHOC DE SIMPLIFICATION :

Vue du Ministère :



Vue du laboratoire :

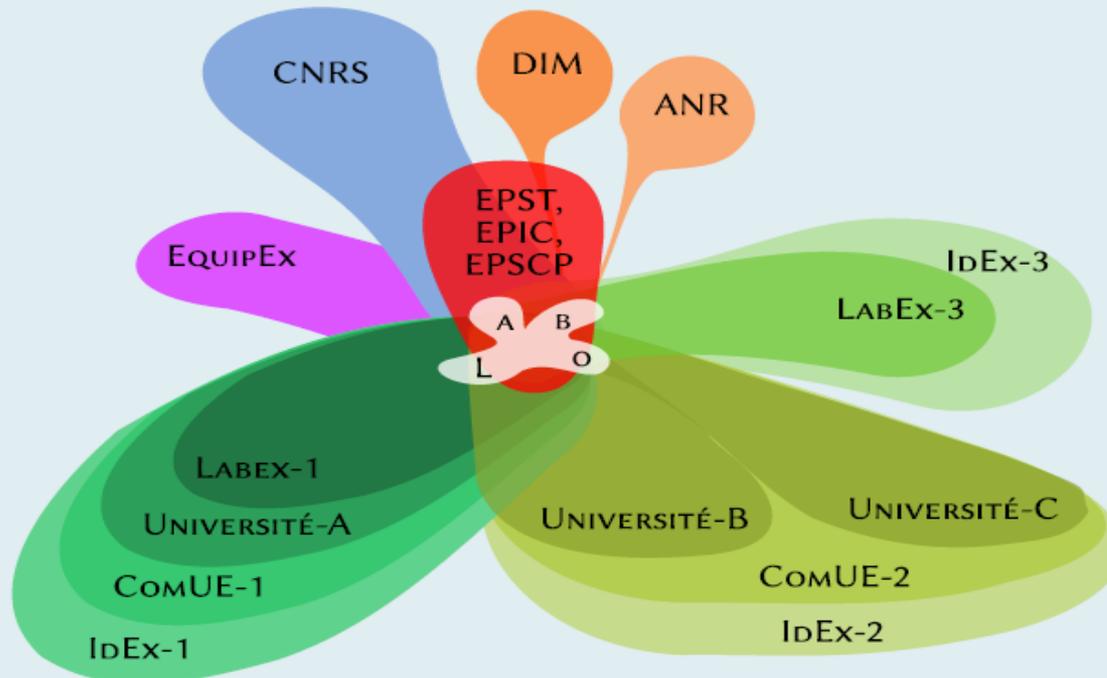


La simplification de l'organisation de la recherche (2)

APRÈS LE CHOC DE SIMPLIFICATION :
Vue du Ministère :



Vue du laboratoire :



Les coûts du financement sur contrats

- Les multiples guichets susceptibles de distribuer des financements induisent un **coût important de fonctionnement de ces structures**
- L'activité de recherche est dominée par la recherche de crédits et l'évaluation de ces demandes. En 2010, **le coût induit par la préparation et l'évaluation** des 6390 projets soumis à l'ANR représentait **plus de 30% de l'argent distribué** (estimation CSRT).
- Ces financements sur contrats ont abouti à **multiplier des emplois précaires**, avec des effets délétères sur le fonctionnement des équipes.

Le CIR: un bilan contesté

- Explosion du CIR : entre 2007 et 2014, il est passé de 1 à 6,2 milliards €
- Malgré cette augmentation, le budget de la DIRDE a diminué en € constants entre 2006 et 2011.
- Seuls 25% du CIR concernent des PME.
- Des entreprises qui ne font pas de recherche bénéficient du CIR (selon la Cour des comptes et la Commission européenne)
- Les 130 M€ de CIR accordés annuellement à Sanofi n'empêchent pas les licenciements de chercheurs (1400 emplois supprimés en 5 ans) mais contribuent à l'augmentation des dividendes versées aux actionnaires.

Le CIR: intouchable ?

- La remise à plat du CIR est nécessaire pour qu'il soit utilisé pour encourager ce qui, dans le secteur privé, relève strictement de la recherche.
- Conditionner son attribution à l'embauche de docteurs favoriserait l'emploi de ces derniers dans la recherche privée.
- Mettre fin au détournement du CIR comme niche fiscale permettrait à l'Etat de réaliser d'importantes économies.
- Les sommes en jeu sont considérables : le coût de la création de 1000 postes dans l'ESR représente moins de 1% du CIR (soit 50 M€).

Les investissements d'avenir: quel bilan?

- Une nouvelle tranche du PIA de 4 Mds€ est annoncée alors qu'aucune évaluation ne permet aujourd'hui d'en mesurer les apports et les effets.
- Par contre tout laisse à penser que le ministère sait déjà à qui une grande partie de ce financement sera attribué: pourquoi faire perdre aux universités concernées le temps et le financement de cabinets de consultants pour monter des projets largement pilotés par l'Etat?
- Le budget annuel des Investissements d'Avenir est de plus d'un milliard par an. Si 30% de ce millefeuille est gaspillé, plus de 300 M€ pourraient être utilement affectés à l'emploi scientifique.

4

PROPOSITIONS SOUMISES AU DÉBAT ET À L' ADOPTION DU COMITE NATIONAL

Il est urgent d'agir!

« Je tiens à rassurer les chercheurs : les campagnes de recrutements vont se poursuivre, même si les recrutements seront moins nombreux que précédemment. »

Par cette provocation, G.Fioraso vient de confirmer que la politique menée depuis des années en matière d'emploi scientifique, et plus largement, dans l'organisation de l'enseignement supérieur et la recherche, va se poursuivre.

Or cette politique a fait reculer notre capacité de recherche et affaibli nos universités. Elle a amoindri nos capacités d'innovation et a abaissé la position de la France au niveau international.

En généralisant la précarité, elle conduit les jeunes à délaisser les carrières scientifiques.

Nous ne pouvons pas accepter que le choix politique d'une réduction continue des moyens soit présenté comme une conséquence inéluctable de la crise.

L'emploi scientifique est l'investissement d'avenir par excellence

Le Comité national de la recherche scientifique, réuni en session extraordinaire, affirme qu'il est indispensable d'augmenter durablement les recrutements de personnels titulaires dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Conserver en l'état le budget de l'ESR comme cela nous est proposé revient à prolonger son déclin. Stabiliser les effectifs ne suffirait pas non plus à redynamiser la recherche: il faut envoyer un signe fort aux jeunes qui intègrent aujourd'hui l'enseignement supérieur en leur donnant les moyens et l'envie de faire de la recherche et ne pas sacrifier les milliers de jeunes sans statut qui font la recherche d'aujourd'hui. Cela suppose la création, sur plusieurs années, de plusieurs milliers de postes supplémentaires dans le service public et une vraie politique d'incitation à l'emploi des docteurs dans le secteur privé.

La pérennité des emplois scientifiques est indispensable à la liberté et la fécondité de la recherche. Il faut aussi de toute urgence résorber la précarité.

Donner à la recherche française les moyens de retrouver une place de premier plan est un choix politique

Les moyens existent. Simplifier un système devenu inefficace et coûteux, ne pas relancer de PIA et réformer le crédit impôt-recherche permettraient d'en dégager utilement: 1% du CIR représente 1000 nouveaux postes de chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs et techniciens.

Les pouvoirs publics doivent décider maintenant s'ils choisissent d'investir véritablement dans l'avenir. Le CN s'engage à tout faire pour empêcher le sacrifice d'une génération et avec elle, celui de la recherche française.